



# Communiqué de Presse



Journée mondiale des enseignant·e·s :

## Des lieux de travail sûrs et sains sont l'avenir de l'éducation

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignant·e·s 2019, nous célébrons en particulier les jeunes enseignant·e·s, l'avenir de la profession enseignante. Pour préserver cet avenir, les partenaires sociaux européens de l'éducation lancent deux outils en ligne interactifs d'évaluation des risques pour les secteurs de la petite enfance et de l'enseignement secondaire. Le CSEE et la FEED conviennent que tous les personnels de l'éducation doivent évoluer dans un lieu de travail qui protège leur bien-être mental et physique.

5 octobre 2019

Chaque année, le 5 Octobre, les enseignant·e·s du monde entier sont célébrés pour leur travail quotidien aidant les élèves à atteindre leur plein potentiel en tant que citoyens engagés et professionnels qualifiés. L'enseignement est plus qu'un travail, et les enseignant·e·s font preuve d'un engagement intellectuel, émotionnel et physique constant. Dans un rôle aussi prenant et d'une telle importance pour la société, il est naturel de présumer que les enseignant·e·s bénéficient du meilleur environnement et des meilleures conditions de travail possibles, afin d'inciter les candidat·e·s exceptionnels à devenir enseignant·e·s. Cependant, la profession enseignante est actuellement confrontée à des défis tels que le manque d'attractivité, les problèmes de recrutement et de rétention. Afin de prévenir les pénuries d'enseignant·e·s, qui auraient un impact négatif sur la qualité globale de l'éducation, le recrutement et la rétention des enseignant·e·s sont donc essentiels. À cet égard, le thème de l'édition 2019 de la Journée mondiale des enseignant·e·s : Les jeunes enseignant·e·s, est un point important.

Les jeunes enseignant·e·s, comme tous les autres travailleurs du secteur de l'éducation, ont besoin d'un environnement de travail encourageant, sain et sûr dès le début de leur carrière. Une stratégie de prévention et de lutte contre les risques professionnels sur le lieu de travail est la pierre angulaire du bon fonctionnement des établissements scolaires. Au centre d'une telle stratégie doivent se trouver des procédures systématiques d'évaluation des risques, correspondant à la législation européenne et nationale. Ces évaluations des risques relèvent de la responsabilité de l'employeur - comme l'exige l'article 9.1. de la [directive-cadre](#) de l'UE sur la Sécurité et la Santé des Travailleurs - et sont réalisées en coopération constante avec les représentant·e·s du personnel et des syndicats. Les partenaires sociaux européens de l'éducation, le [CSEE](#) et la [FEED](#), s'engagent pleinement à soutenir leurs organisations membres nationales dans la mise en place de structures efficaces de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. Depuis l'instauration du dialogue social dans le domaine de l'éducation au niveau européen, nous avons entrepris un travail commun sur le thème des risques professionnels.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée mondiale des enseignant·e·s, nous lançons de nouveaux outils interactifs en ligne d'évaluation des risques (OIRA) pour les secteurs de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation secondaire. Ces deux outils sont faciles à utiliser et disponibles gratuitement en ligne. Ils ont été élaborés dans le cadre du projet conjoint OIRA, en coopération avec l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU OSHA).

À la veille du lancement des premiers outils OIRA pour le secteur de l'éducation, Susan Flocken, Directrice Européenne du CSEE, a déclaré : « *Chaque année, le 5 octobre, le CSEE célèbre les enseignant·e·s et le personnel de l'éducation comme les acteurs positifs qu'ils sont pour leurs élèves et leurs communautés. Cette année, alors que nous rendons un hommage particulier aux jeunes enseignant·e·s, je suis ravie de présenter ces nouveaux outils OIRA. Ces outils sont un moyen innovant de soutenir nos organisations membres et tout le personnel de l'éducation dans leur travail quotidien. La santé et la sécurité ne se limitent pas à de l'administratif, et la baisse des accidents mortels ne signifie pas que le lieu de travail moderne est sans risques. Il s'agit du mieux-être au travail, une question où les enseignant·e·s ont vraiment besoin de soutien. Nous devons protéger leur bien-être mental et physique afin qu'ils puissent faire ce qu'ils font le mieux : enseigner.* »

Daniel Wisniewski, Secrétaire Général de la FEED, a ajouté : « *En tant que partenaires sociaux européens de l'éducation, nous espérons, avec le développement des outils en ligne interactifs d'évaluation des risques, fournir à nos organisations membres un exemple concret de travail conjoint pour rendre les environnements de travail plus sûrs pour tous les enseignant·e·s et autres personnels travaillant dans le milieu scolaire. Ces outils ne sont que le début de nos efforts pour mettre en place des mécanismes accessibles d'évaluation des risques pour tous les établissements d'enseignement. Nous attendons avec impatience les projets futurs dans ce domaine, pour rendre nos écoles plus saines et plus sûres.* »

Ces outils aident les services chargés de la santé et la sécurité au travail au sein des écoles à évaluer les risques professionnels liés à l'environnement de travail pour le personnel éducatif, puis à élaborer un plan d'action pour les prévenir et les combattre. Les outils OIRA font référence au droit communautaire dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail, et les organisations membres du CSEE et du CSEE sont vivement invitées à les considérer comme un exemple de bonne pratique à compléter par des outils similaires faisant référence à la législation nationale.

Deux outils OIRA sont disponibles dès aujourd'hui :

- [L'outil OIRA pour le secteur de l'éducation et de la protection de la petite enfance](#)
- [L'outil OIRA pour le secteur de l'enseignement secondaire](#)

Découvrez plus sur les travaux antérieurs du [CSEE](#) et de la [FEED](#) sur la santé et la sécurité au travail



**Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)**

représente 131 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

e-mail: [secretariat@csee-etuce.org](mailto:secretariat@csee-etuce.org)

Téléphone : +32 (0)2 224 06 92



**La Fédération européenne des employeurs de l'éducation (EFEE)** représente 44 organisations d'employeurs de l'éducation dans 23 pays européen couvrant tous les niveaux d'enseignement, de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur et à la recherche. Cela inclut différentes organisations nationales, telles que les conseils de l'éducation et les ministères de l'éducation, les associations d'établissements de formation professionnelle, les universités et les organisations d'employeurs des collectivités locales et régionales.

e-mail: [daniel.wisniewski@educationemployers.eu](mailto:daniel.wisniewski@educationemployers.eu)

Téléphone: + 32 (0) 488 08 82 90